

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 18 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le dix-huit février à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. RATTE Daniel, Maire.

Étaient présents : BONNOT Jean-Louis, MORATIN Jean-Louis, SARRE Catherine, DALMASSO Nicolas, JOUSSEAU Maxime, BONNOT Bernard, BIDEAU Nicole, BERNARD Elisabeth, BERNER Elodie, VIOLOT Benoît, VIOLOT Roger, KHALED Stéphane.

Excusées : LAGAREIRO Chantal et VIOLOT Marie-Pierre

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

#### Vote des Comptes Administratifs et des comptes de Gestions 2014, Budget Communal et Budget Assainissement – Affectation des résultats

##### **BUDGET COMMUNAL**

Excédent antérieur reporté au 01/01/2014		61 555.18
<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	778 235.39
	Dépenses	- 592 946.95
Résultat de fonctionnement		185 288.44
<u>TOTAL A AFFECTER</u>		<b>246 843.62</b>
<u>Investissement</u> :	Recettes	354 962.21
	Dépenses	- 532 801.78
Résultat d'investissement		- 177 839.57
Restes à réaliser :	Recettes	82 400.00
	Dépenses	- 104 100.00
<u>TOTAL DEFICIT</u>		- 199 539.57
Excédent reporté au 31/12/2014		<b>47 304.05</b>

##### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Excédent antérieur reporté au 01/01/2014		18 176,08
<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	54 977.36
	Dépenses	- 36 848.37
Résultat d'exploitation		18 128.99
<u>TOTAL A AFFECTER</u>		<b>36 305.07</b>
<u>Investissement</u> :	Recettes	102 146.53
	Dépenses	- 103 257.13
Résultat d'investissement		- 1 110.60
Restes à réaliser :	Recettes	0.00
	Dépenses	- 7 500.00
<u>Déficit d'investissement</u>		- 8 610.60
Excédent reporté au 31/12/2014		<b>27 694.47</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2014 du Budget Communal et du Budget Assainissement, et les comptes de gestion du receveur.

## **Encaissement d'un chèque de Groupama pour le remboursement d'un sinistre sur le véhicule communal**

Le Conseil Municipal accepte le chèque de remboursement de GROUPAMA pour un montant de 2265.63 € correspondant au préjudice subi.

## **Vote des subventions aux écoles et aux associations pour 2015**

Le détail de toutes les subventions sera publié dans le prochain bulletin municipal du mois de juin.

## **Vote des primes de fin d'année pour les agents en 2015**

Le Conseil Municipal vote le régime indemnitaire pour les agents en 2015 (y compris pour les agents non titulaires) en prenant le coefficient multiplicateur à 2,5 comme en 2014. L'enveloppe totale prévue pour 2015 s'élève à 8 603 €. Le Maire se chargera de sa répartition par agent, en fonction du travail effectué au cours de l'année écoulée. Elle sera versée avec le salaire de novembre 2015.

## **Travaux en cours**

### - Monument aux morts

Les travaux sont terminés, un devis complémentaire de 1376 € a été accepté pour l'entreprise Thomasset qui va en profiter pour nettoyer et revernir les inscriptions sur le monument.

### - Travaux de busage Rue du Nièvre

L'entreprise Guinot a été retenue pour effectuer ces travaux pour la somme de 37 480.80 € TTC ; ils vont débuter lundi 23 février.

### - Réparations des gouttières aux écoles

Deux devis ont été acceptés pour la fourniture et pose de gouttières sur les bâtiments de l'école et de la salle des fêtes ; il s'agit de l'entreprise SARL Thévenin-Brusson de la Chapelle St Sauveur pour un montant total 4 711.38 € TTC.

## **Contrat de location des illuminations pour 3 ans**

Le contrat avec la Sté Blachère Illuminations est arrivé à échéance cette année, l'entreprise a donc établi une nouvelle proposition de contrat pour trois ans.

Le Conseil Municipal décide de louer des nouveaux motifs d'illuminations pour 3 ans pour la somme annuelle de 3008.04 € TTC en rajoutant la rue de Verdun et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat correspondant.

## **Tours de garde pour l'organisation des élections départementales des 22 et 29 mars**

Les conseillers s'organisent pour tenir le bureau de vote qui sera ouvert de 8H à 18H.

## **Présentation de l'ensemble du projet Rue de la Bretonnière**

Le projet est présenté aux conseillers et quand il sera finalisé, il sera présenté à l'ensemble de la population.

La commission des finances se réunira le lundi 16 mars à 13H30 pour préparer le budget et la prochaine réunion de conseil est prévue le mardi 31 mars à 20H.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 23H00.

A CIEL, le 19 février 2015  
Le Maire,